



# Journée Égide2011

## Nomadisme et continuité des Systèmes d'Information

Jeudi 17 mars 2011

Université Lille3



## Table des matières

Journée Égide2011 : le Nomadisme et la continuité des Systèmes d'Information.....	3
Conférence 1 : Présentation du Nomadisme par Thierry Crouzet (Ingénieur en électronique, blogueur et auteur d'ouvrages sur le nomadisme).....	4
Conférence 2 : Documents, nomadisme et « Cloud Computing » par Jean- Louis Lequeux (consultant en systèmes d'information).....	5
Conférence 3 : les applications du nomadisme par Yann Kervarec (responsable de communication online à Euratechnologies).....	7
Conférence 4 : Éthique et protection des données par Bertrand Pailhes (ingénieur expert à la CNIL).....	8
Conférence 5 : La bibliothèque du futur et l'exemple de La Fusée de la SKEMA Business School de Lille par Carine Garcia (geemik marketing) et Déborah Potelle (geemik droit et économie).....	10
Questions/ Réponses.....	12
Les différents partenaires de cette journée.....	12
ADBS.....	13
Aproged.....	13
Archimag.....	13
CCI de la région Nord-pas-de-Calais.....	13
GFII.....	14

Vous avez été nombreux à vous rendre à la journée Égide qui a eu lieu à l'Université de Lille3 le jeudi 17 mars 2011. Les conférences de cette journée avaient pour thème le **Nomadisme et la continuité des Systèmes d'Information**.

La journée a été rythmée par cinq conférences et s'est déroulée selon le programme suivant :

8h30 - 9h00 : Accueil et collation

9h00 - 9h45 : Discours d'ouverture

9h45 - 10h45 : Présentation du nomadisme par [Thierry Crouzet](#), blogueur, auteur et spécialiste du nomadisme

10h45 - 11h00 : Pause

11h00 - 12h00 : Documents, nomadisme et cloud computing par [Jean-Louis Lequeux](#), consultant

13h30 - 14h30 : Applications du nomadisme, par [Yann Kervarec](#), responsable E-commerce et E-business manager à [Euratechnologies](#)

14h30 - 14h45 : Pause

14h45 - 15h45 : Éthique et protection des données, par Bertrand Pailhes, ingénieur expert à la [CNIL](#)

15h45 - 16h00 : Pause

16h00 - 17h00 : La bibliothèque du futur et l'exemple de [La Fusée](#) de la SKEMA Business School de Lille par [Carine Garcia](#) (geemik marketing) et [Déborah Potelle](#) (geemik droit et économie)

17h00 : Cocktail

Ce document est issu des différentes synthèses réalisées par des étudiants en 2<sup>e</sup> année de master Gide. Ce compte rendu ainsi qu'un blog destiné à recueillir vos impressions sur la journée sont disponibles sur le site web dédié à cet événement : <http://egide2011.jimdo.com/>.

Merci à vous d'avoir répondu présent à cette journée, et nous espérons vous revoir l'année prochaine.

Équipe Égide2011

# **Journée Égide2011 : le Nomadisme et la continuité des Systèmes d'Information**

La journée a débuté à 9h15 par des discours de présentation :

- Présentation de l'UFR IDIST par son directeur Joachim Schöpfel
- Présentation de l'équipe et de l'association étudiante Promidée par son président Cedric Rougeaux
- Introduction de la journée par Madame Després-Lonnet (maître de conférence en SIC) qui joue le rôle de modératrice de la journée.
  - Comment va évoluer la notion de travail ? Quelles ressources et quel accès à l'information ? Quels problèmes juridiques ? Éthiques ? Comment assurer la confidentialité des informations qui circulent ? La protection des données personnelles ? Questions sociales ? Comment distinguer les moments de travail si tout est accessibles de partout ? Questions techniques ? Quels applicatifs à disposition ? Sont-ils organisés pour un accès distant ? Comment simplifier l'accès et le sécuriser ? Questions sociétales ? Comment vont changer les rapports sociaux ? Tout le monde est connecté mais y-a-t-il plus de communication ?

## **Conférence 1 : Présentation du Nomadisme par Thierry Crouzet (Ingénieur en électronique, blogueur et auteur d'ouvrages sur le nomadisme).**

L'important est de créer du lien. Le nomadisme peut aussi être stupide : un GPS mal renseigné par exemple.

Est-ce le nomadisme est cette capacité à se mouvoir en liberté et d'user de cette liberté ?

Selon Bruce Chatwin, l'auteur de *L'alternative nomade*, le nomadisme serait toujours pour chacun de nous une possibilité. Mais quel intérêt le nomadisme présente-t-il ? Pourquoi l'humanité a-t-elle cessé d'être nomade ?

Nous n'avons pas le même intérêt pour le nomadisme que pour les chasseurs cueilleurs. Les nomades ne possèdent que ce qu'ils peuvent transporter et le monde dans lequel nous vivons est trop différent.

Le nouveau nomadisme se situe dans le graphe social. Un graphe social est souvent représenté par une carte (on a commencé à tracer des graphes sociaux à la fin du 20ème siècle). En créant de nouvelles connexions nous créons notre propre carte sociale. En changeant les liens autour de nous, nous changeons notre environnement, nous entrons en mouvement, nous voyageons.

C'est un nouveau territoire dans lequel nous nous déplaçons.

Le nomadisme exige comme préambule la liberté. La complexité du monde va nous aider à être libre. Si nous créons des liens les uns avec les autres, nous augmentons la complexité de notre réseau et du réseau de la société humaine. Nous créons de nouvelles routes. Plus la complexité augmente, plus le contrôle devient difficile, plus la liberté augmente.

Le niveau de complexité du management augmente avec l'augmentation de la complexité des réseaux.

L'augmentation des connexions augmente l'individuation. Chaque individu devient unique et reçoit des informations qui lui sont destinées. Chaque personne est unique et irremplaçable. Chaque personne devient responsable. Nous partons à l'inverse de notre société industrielle qui cherche à nous rendre remplaçable.

Nous sautons de source en source et ne recevons plus une information issue d'un canal unique.

Plus nous complexifions, plus nous sommes libres.

Plus on se lie les uns aux autres, plus on se spécialise. Avant de faire quelque chose, je cherche dans mon réseau qui sait faire ce quelque chose. S'il le fait mieux que moi, je lui demande d'intervenir et de le faire. Nous coopérons et échangeons nos compétences. Nous cherchons les compétences là où elles existent.

<http://blog.tcrouzet.com/2011/03/17/la-decroissance-passe-par-la-croissance/>

## **Conférence 2 : Documents, nomadisme et « Cloud Computing » par Jean-Louis Lequeux (consultant en systèmes d'information).**

<http://weltram.eu>

Les nuages (cloud) permettent de ranger les documents et de ne pas transporter ses documents ou ses outils avec soi pour les consulter/utiliser.

Nous manquons de repères dans les modèles d'architecture de SI. Des systèmes se couplent, s'intègrent ou se fédèrent. Un ensemble de ruptures technologiques nous amène aux nuages.

Il y a une tendance continue d'intégration de SI, mais avec des couplages de plus en plus faibles.

Depuis 2004 nous avons la notion de service web. D'autres notions telles que Software as a web service (SaaS), Hardware (HaaS), Infrastructure (IaaS) sont apparues et donnent du poids aux technologies de virtualisation.

Jusqu'à présent, on donnait de la puissance avec du cluster, un maillage restreint et un couplage fort entre machines. Aujourd'hui, avec le cloud, on va vers un maillage massif, les sites s'interconnectent entre eux, pourtant ce maillage est faible et lâche.

Nous avons le maillage physique (Grid Computing) et le maillage logique (API des réseaux sociaux).

La notion de service permet d'enrichir les liens.

Les Dispositifs Individuels Electroniques Ubiquitaires deviennent petits avec des capacités de stockage importantes. Mais ils ne suffisent pas à tout contenir. Les documents restent sur le nuage. Ces dispositifs sont peu standardisés et la notion de matériel reste omniprésente. Et il est possible de travailler en déconnexion.

Il est pourtant préférable de tout mettre sur le nuage. Mais où ?

Il y a de nombreux sites spécifiques capables de ranger nos données. Cependant il y a des contraintes économiques. Il y a fourniture à la demande et individualisation.

Il y a d'autres aspects importants comme la priveté et la vie privée.

Les nuages sont à plusieurs niveaux : grand public, professionnels, privés.

Les besoins : applications, outils particuliers aux médias utilisés

Il y a des impératifs de gestion de sécurité, conformité et priveté. La conformité est l'enjeu crucial aujourd'hui. Il doit y avoir un respect des droits d'auteur et une continuité de services.

Il y a des facteurs qui accélèrent le passage sur les nuages. L'individu veut utiliser en milieu professionnel ce qu'il a testé en tant qu'individu (chat, réseau social...).

Mais des freins existent comme l'infrastructure de l'existant (si elle n'est pas SOA) et l'offre des applications sur le cloud reste restreinte. Et il y a peu de modèles de cloud.

La messagerie est la première application utilisée sur le nuage. Même par les PME-PMI. Ensuite il y a la bureautique : Google doc, Live chez Microsoft. Puis les applications multimédia.

### **Conférence 3 : les applications du nomadisme par Yann Kervarec (responsable de communication online à Euratechnologies).**

Les support d'applications sont multiples il y a l'unité centrale de l'ordinateur, l'ordinateur portable, l'Ipad, le smartphone...

Voici quelques besoins du nomade :

- la messagerie
  - calendrier synchronisé avec l'agenda
  - contacts
- les documents de travail
  - consultation de fichiers
  - travail collaboratif
  - création, modification, suppression
- les échanges
  - vision-conférence
  - partage de documents en direct (avec Skype par exemple)
  - présentations
- la veille

Les applications peuvent être propriétaires ou non. Il y a des applicatifs qui permettent de travailler confortablement en voyage : freebox fax, VNC Viewer, et d'autres outils.

Il existe une pléthore d'applications pour le nomade.



## **Conférence 4 : Éthique et protection des données par Bertrand Pailhes (ingénieur expert à la CNIL)**

Cela concerne la géolocalisation, les objets communicants et le Cloud computing.

La CNIL effectue un contrôle a priori et a posteriori. Elle travaille sur les données à caractère personnel. Dès qu'on peut retrouver une personne, on est dans le traitement des données personnelles.

La collecte d'information doit avoir :

- Principe de finalité : la collecte doit avoir un objectif
- Proportionnalité : la collecte doit concerner ce dont on a besoin
- Droit des personnes : demander le consentement de recueil de données, informer sur la possibilité d'accéder aux données et effacer.
- Sécurité des données : Les données ne doivent pas être diffusées et protégées pour ne pas être accessibles.

Dans la collecte de données, il y a trois acteurs : le responsable du traitement, le sous-traitant, la personne physique concernée. Cependant certains traitements demandent une autorisation ; par exemple ceux qui utilisent le NIR (Numéro Identifiant au Répertoire ).

Pourtant la géolocalisation ne demande pas d'autorisation.

Selon les pays il y a des interprétations divergentes. Il est notamment question d'une harmonisation européenne et tout transfert de données personnelles vers un autre pays est soumis à autorisation.

Pour ce qui est de la géolocalisation : on géolocalise par satellite, par GPS. On peut traiter l'information localement (TomTom), hors terminal de localisation...

La géolocalisation de véhicule permet de savoir si son véhicule est volé, d'appeler les secours en cas d'accident, de personnaliser l'assurance, mais permet aussi aux entreprises de géolocaliser leurs salariés. Les entreprises de transport utilisent beaucoup cette technique.

Cela permet de faire un traitement informatisé des infractions. Le système par GPS est très facile à utiliser. Cela demande seulement un boîtier dans le véhicule. Mais il y a des recommandations :

- possibilité de désactivation du système de tracking
- consentement de l'utilisateur
- confidentialité
- minimisation des données
- sécurité

Il y a la possibilité de localiser une personne à partir de son adresse IP. Mais avec les smartphones, il y a une localisation par puce RFID.

Cela permet par exemple de compter des manifestants dans une foule, de faire des études sur le déplacement des personnes en comptant le nombre de téléphones dans les transports en commun et ainsi d'adapter le flux de transport. Cela permet aussi d'envoyer des publicités ciblées aux personnes.

Cette géolocalisation peut aussi se faire par wifi.

Google et Facebook par exemple ont la volonté d'exploiter les informations de localisation. Il y a risque d'utilisation à l'insu de la personne. Les possibilités techniques sont là. Les applications peuvent servir à la sécurité (SOS), mais aussi aux applications professionnelles.

En ce qui concerne les objets communicants il y a différents usages : la distribution, le transport, la lutte contre la contrefaçon, le contrôle d'accès et la santé. La CNIL pense que la technologie n'est ni bonne ni mauvaise, mais il faut contrôler les usages qui en sont faits.

Les données RFID sont des données personnelles, parce qu'attachées à une personne. Il ne faut pas tomber dans le piège de l'insignifiance des données. Tous les RFID passifs ont un rayonnement illimité dans le temps.

Il y a des recommandations européennes :

- PIA
- info sur les tags
- info sur les zones avec des lecteurs

Des applications sur Navigo, Vélib' existent à l'heure actuelle.

À l'hôpital, on peut poser un bracelet RFID aux bébés, ou aux personnes souffrant d'Alzheimer. De plus les passeports possèdent une puce RFID contenant toutes les informations contenues dans le passeport.

La publicité par bluetooth peut être mise en place, avec le consentement de la personne, avant d'envoyer des informations sur son téléphone.

Toutes ces informations sont combinables.

Le cloud computing pose un problème. Il y a une incertitude de la protection des données personnelles, de la conformité réglementaire, et de la sécurité.

Les données ne sont plus stockées chez leur propriétaire, il est difficile de situer où elles sont stockées. C'est donc compliqué pour les contrôles des envois à l'étranger.

Par exemple la CNIL a peu d'information sur le cloud de Google. Elle ne sait pas où sont stockées les données, quel est le niveau de sécurité, et quelles sont les utilisations de ces données.

La CNIL demande des moyens de traitement sur le territoire français.

Les propriétaires de cloud doivent assurer la protection des données des utilisateurs. Ils sont globalement plus sûrs que les individus, mais aussi plus attaqués.

## **Conférence 5 : La bibliothèque du futur et l'exemple de La Fusée de la SKEMA Business School de Lille par Carine Garcia (geemik marketing) et Déborah Potelle (geemik droit et économie).**

En 2009 il y a une fusion de l'ESC de Lille avec une autre école de commerce. De cette fusion est née la Skema Business School, elle possède plusieurs campus en France et à l'étranger (Chine, USA) .

Pour la médiathèque de la Skema se pose la question de comment répondre aux besoins de toutes les usagers (enseignants, collaborateurs, étudiants) ?

Cette réflexion a débuté en 2006 en même temps que le développement des blogs et réseaux sociaux, et ils ont été vus tout de suite comme de nouveaux outils possibles.

Il y a une création d'avatars personnalisés pour chaque documentaliste, qui gère une communauté thématique qui regroupe à la fois des étudiants, des enseignants, des collaborateurs. Le but est de voir à quoi s'intéressent ces personnes et de les former aux techniques de veille sur la thématique de la communauté.

L'animation de communauté est une part importante du métier de documentaliste : cela revient à connecter les infos entre elles, les infos et les personnes, et les personnes entre elles, grâce aux réseaux sociaux et aux blogs.

De plus en plus d'étudiants de la Skema utilisent Facebook, d'où la réflexion de l'utiliser comme moyen de communication et la création de profils Facebook pour chaque documentaliste.

Cependant il y a la question des nouveaux usages. Il y a l'usage ludique (partage photo, humour) de ces nouveaux outils mais le rôle des documentaliste est de montrer comment avoir un usage professionnel des réseaux sociaux.

Il y a une nouvelle génération d'étudiants d'où des différences d'usages et d'utilisation des blogs et des réseaux sociaux. Face à ce public différent quel est le rôle du documentaliste.

L'ubiquité consiste à être présent à plusieurs endroits. L'échange doit être productif dans la communauté, il doit y avoir un partage des outils du web.

La sérendipité consiste à partir d'une idée/recherche et de terminer sur une autre : c'est une utilisation qui se personnalise.

Mais comment faire profiter des informations ? Comment ramener les usages du web sur un lieu physique, ne prendre que le meilleur, pour que ces usages puissent évoluer ?

Le défi de mobilité se pose : comment s'adapter à un public nomade et mobile ? Il faut s'appuyer sur les usages (qui sont différents selon les personnes, donc il n'y a pas de solution unique). La sensibilisation a un rôle à jouer, il faut amener progressivement à de nouveaux usages, comprendre les besoins, accompagner à ce qui correspond le mieux à l'usage de chacun.

La Fusée est le lieu physique de la médiathèque de la Skema.  
Il occupait auparavant 320m<sup>2</sup>, aujourd'hui il en fait 1000m<sup>2</sup>. Mais que faire de cet espace ?

Il s'agit de s'axer sur la mobilité des étudiants et du mobilier qui peut s'adapter à toutes les situations de travail : espace mobile, de création et d'innovation pédagogique. Il y a une évolution du métier, qui lui aussi doit s'adapter d'où mobilité professionnelle.

Ce changement permet le co-working : espace de travail partagé qui favorise l'échange et le travail, regroupement.

Cette médiathèque est aussi un lieu d'enseignement (quelques cours s'y déroulent) ce qui permet d'avoir un contact différent avec les professeurs et les étudiants.

La Fusée est divisé en 3 parties :

- le café Fizz où sont organisés rencontres et événements, chacun peut proposer une programmation
- le booster : concevoir des projets grâce à des ressources physiques et virtuelles
- la capsule : expérimentation des projets

Il concerne le nomadisme car la Skema est une école multicampus : il y a des échanges entre les différentes médiathèques grâce à Skype, ou en visioconférence. Cela permet de toucher le maximum de personnes, de public grâce à l'utilisation de différentes techniques.

Cependant il y a une difficulté de la médiathèque à être bien identifiée au sein du campus et à distance (stage...).

Que peut-elle apporter aux étudiants à distance ? Une médiation en ligne via la création d'avatars qui identifie une personne sur tous les réseaux sociaux : c'est une désacralisation du documentaliste (gardien de l'information).

Il y a un détournement d'usage des blogs qui sert à diffuser des revues de presse, cela a permis une meilleure réactivité de la part des usagers. Le chat apporte un moyen d'interaction directe avec les étudiants.

## Questions/ Réponses

**Question 1 :** quel est le retour des étudiants et professeurs ?

**Réponse :** le lieu est encore jeune (moins d'un an officiellement). Un tableau de bord différent de ceux des bibliothèques classique et prenant en compte la fréquentation du lieu (quand, combien de temps, quel espace de la médiathèque ?), la consultation des livres (avec ou sans emprunt) a été mis en place.

Des entretiens avec tous les enseignants sont à venir.

Il n'y a pas encore d'indicateur de satisfaction mais ils vont prochainement être mis en place.

**Question2 :** quelles sont les techniques utilisées pour les enquêtes ?

**Réponse :** Elles vont être mis en place, une réflexion est en cours. Elles doivent permettre de repérer les différents types d'usages et de travailler de manière plus proche des usagers. Cela permet d'inclure le regard de l'utilisateur qui se démarque de celui du professionnel.

## Les différents partenaires de cette journée

L'organisation de cette journée n'aurait pas été possible sans le concours de différents partenaires que nous tenons à remercier encore une fois.

### ADBS



**L'ADBS**, Association des professionnels de l'information et de la documentation. Créée en 1963, l'ADBS, forte de ses 5 000 adhérents professionnels, est la première association professionnelle de l'information et de la documentation en Europe.

### Aproged



L'APROGED est l'association professionnelle du numérique en France (dématérialisation, gestion de contenu et de document, archivage, capture, éditique, workflow, ...).

Elle regroupe une centaine d'adhérents représentant l'ensemble des acteurs professionnels (éditeurs, constructeurs, distributeurs, intégrateurs, prestataires de services, sociétés de conseil, tiers archiveurs, ...) de ce secteur en plein développement.

### Archimag



Archimag est un magazine professionnel mensuel publié par le groupe Serda. Il s'adresse aux professionnels du domaine de l'infodoc : bibliothécaires, archivistes, documentalistes, veilleurs, knowledge managers, directeurs

informatiques...

## CCI de la région Nord-pas-de-Calais



La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région Nord-Pas de Calais est un organisme chargé de représenter les intérêts des entreprises commerciales, industrielles et de services de la région et de leur apporter certains services.

## GFII



Le GFII réunit les acteurs du marché de l'information et de la connaissance que ce soient des producteurs, des éditeurs, des diffuseurs d'information ou encore des éditeurs de logiciels...

Le GFII permet également aux acteurs de l'industrie de l'information de se rencontrer, de confronter et d'échanger leurs points de vue sur les aspects juridiques, techniques et économiques du secteur.